

# RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2021



## Edito

L'année 2021 a été à l'image de la croissance du Codap. La pandémie du Covid-19 ainsi que les restrictions sanitaires ont encore été bien présentes dans nos vies, mais nous avons appris à nous adapter à la nouvelle réalité. Tout en célébrant nos 35 ans d'existence, nous avons décidé de vivre 2021 comme une année de renouvellement et d'innovation dans l'accomplissement de notre mission d'amplificateur du rôle et de l'engagement des jeunes en faveur de la promotion et de la défense des droits humains. Ainsi, nous avons entrepris un travail de réflexion autour des stratégies permettant de renforcer notre structure interne et la pertinence de nos activités dans le monde actuel. Nous avons notamment poursuivi l'exercice de redéfinition de notre identité visuelle, entamé il y a quelques années, et avançons à grands pas dans la mise à jour de nos stratégies et outils de communication afin d'être mieux ancré dans la réalité et actualité des jeunes, et affirmer ainsi notre rôle de catalyseur de leur engagement en faveur des droits humains.

Le Codap a déployé de grands efforts afin de renforcer sa position dans le réseau associatif genevois, suisse romand, mais aussi international. À cet effet, l'équipe du Codap a participé à plusieurs espaces de sensibilisation, d'échange et a travaillé au renforcement de son réseau local et international en collaborant avec plusieurs dizaines d'expert-e-x-s et d'associations actives pour la promotion et la défense des droits humains. Le Codap a la chance d'avoir un réseau unique qui va de la Suisse, à l'Afrique, en passant par l'Amérique du Nord et de l'Europe ; l'entretien et le développement de ce réseau demeurent une priorité majeure du Codap pour les années à venir. La crise sanitaire mondiale et son impact sur les droits humains des jeunes nous a poussé à proposer la thématique des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) comme transversale à nos activités de formation de l'année 2021.



Tous ces ajustements ne pourraient se faire sans la recherche continue de plus de stabilité financière et humaine. Ainsi, nous saluons et remercions nos partenaires stratégiques et financiers ainsi que tout le travail de diversification des sources de financement mené à l'interne. Nous avons le plaisir d'avoir à nouveau une permanence composée de

deux personnes depuis février 2021, ainsi que la mise en place d'une convention avec l'Hospice général, afin d'accueillir une personne bénéficiaire dans le cadre d'une Activité de Réinsertion. Merci à Corentin Pannatier, chargé de formation, et Zakaria Mahamat Rama, en soutien administratif, de s'être joint à l'aventure. Cette magnifique équipe de jeunes passionné-e-x-s est la plus grande

force de l'association ! L'esprit d'équipe, le partage et une vision positive de l'avenir ne sont qu'une petite partie de la longue liste des valeurs qui nous a animé·e·x·s tout au long de cette année. Le Codap a accompli énormément depuis 1986 et tout cela grâce à toutes les personnes qui se sont engagées et qui continuent de le faire.

Un remerciement particulier à tou·te·x·s les collaborateur·rice·x·s de la permanence ainsi qu'aux membres du bureau et à tou·te·x·s les bénévoles. Enfin, nous souhaitons également remercier tous les partenaires stratégiques et financiers qui continuent de nous soutenir et croire au potentiel de notre association.



Emanuela Abe & Bruna Perestrelo Faria,  
Co-présidentes du Codap

# Sommaire

Edito	1
Sommaire	3
<b>COD'ÉCHANGE</b>	5
<b>E-CODAP</b>	7
<b>COD'ACTION</b>	9
Cod'Action Plaidoyer International (CAPI)	10
Cod'Action gestion de projets :	15
<b>SUIVI</b>	18
Projet-lauréat #1   Une même école pour tous	21
Projet-lauréat #2   Teelgo	22
<b>SENSIBILISATION &amp; RÉSEAU</b>	25
<b>VIE DU CODAP</b>	27
RECONNAISSANCE ET LÉGITIMITÉ DU CODAP DANS LE RÉSEAU	28
RECONNAISSANCE ET LÉGITIMITÉ DU CODAP AUPRÈS DES JEUNES	29
MÉTHODOLOGIE ET CONTENU DES FORMATIONS CODAP	29
RÉFLEXIONS INTERNES AU CODAP	29
Rapport financier 2021	31

**17 avril**  
Formation de  
formateur·rice·s (Genève)

**1 mai**  
Samedi du vélo ! Droit des  
travailleur.se.s (Genève)

**26 juin**  
Cod'échange #1 ! GE !  
Repenser aujourd'hui notre  
monde de demain : quelle  
place pour le changement  
?

**14 - 15 août**  
Formation de  
formateur·rice·s (Genève)

**26 août - 5 sept**  
Cod'Action plaidoyer  
international (CAPI)

**31 août**  
Café des Libertés ! Les  
droits des femmes au Togo,  
en Suisse et en Côte  
d'Ivoire : Etat des lieux

**14 - 15 octobre**  
Step into Action

**16 octobre**  
Cod'échange #2 ! La santé  
mentale des jeunes, un  
droit ! Du mental au  
physique, on tient le coup !

**18-21 octobre**  
Formation de  
formateur·rice·s  
(Ouagadougou)

**21 octobre**  
Café des bonnes pratiques  
de APRES & la FGC !  
Sensibiliser & mobiliser les  
jeunes au développement  
durable

**23 - 30 octobre**  
Cod'Action gestion de  
projets (UEDH)

**15 - 19 novembre**  
Appui au projet-lauréat #1 !  
Une même école pour tous,  
Bénin

**25 novembre**  
Intervention à l'UNIGE !  
Intervention dans  
l'éducation & la formation  
aux droits humains

**27 novembre**  
Cod'échange #3 !  
Culture, où es-tu ? Culture  
m'as-tu vu ? - la culture  
comme lutte identitaire

**3 décembre**  
35 ans du Codap

**13 - 17 décembre**  
Appui au projet-lauréat #2 !  
"Teelgo" - Réinsertion des  
jeunes filles mères par les  
métiers du digital, Burkina  
Faso

**20 dec - 20 janvier**  
E-Codap ! Session d'hiver

# COD'ÉCHANGE

Durant l'année 2021, le programme *Cod'échange* s'est composé de trois journées d'échanges et de formations autour de la thématique des "*droits économiques, sociaux et culturels des jeunes*". De Genève à Fribourg en passant par Lausanne, chaque journée a été construite de sorte à traiter de deux aspects. D'une part, aborder une des grandes catégories de droit concerné, et d'autre part, sensibiliser les participant.e-x-s aux droits humains et à la thématique, leur offrir un ancrage associatif et contextuel, et les faire prendre conscience de leurs droits économiques, sociaux et culturels au niveau individuel et collectif.



Quelques chiffres clés :

- **30** participant.e-x-s au total, âgé.e-x-s de 17 à 33 ans
- **4** cantons/régions touchés
- **14** partenaires/intervenant.e-x-s expert.e-x-s
- **9** bénévoles impliqué.e-x-s
- **21** heures de partage, échange et découverte des droits fondamentaux



En collaboration avec plus de dix partenaires, chacune de ces journées s'est concentrée sur un angle d'analyse spécifique des DESC :

- 1) introduction générale aux droits économiques, sociaux et culturels, discussion autour de l'évaluation et du suivi des DESC effectué par la société civile en Suisse (26 juin, Genève)
- 2) les droits sociaux des jeunes en temps de Covid-19, et échange autour de notre santé mentale et physique (16 octobre, Lausanne);
- 3) les droits culturels des jeunes, et le rôle de la culture dans la construction de notre identité individuelle et collective (25 novembre, Fribourg)

La synergie entre associations permet d'obtenir un bon équilibre entre ateliers théoriques et réalité pratique d'un engagement pour les droits humains au quotidien. Les participant-e-x-s ont particulièrement apprécié la diversité des formats d'échange proposés, qui ont permis de mieux appréhender des notions parfois complexes. Pour cette édition 2021, nous avons pu compter sur le soutien du Réseau REGARD comme partenaire de ces trois journées.

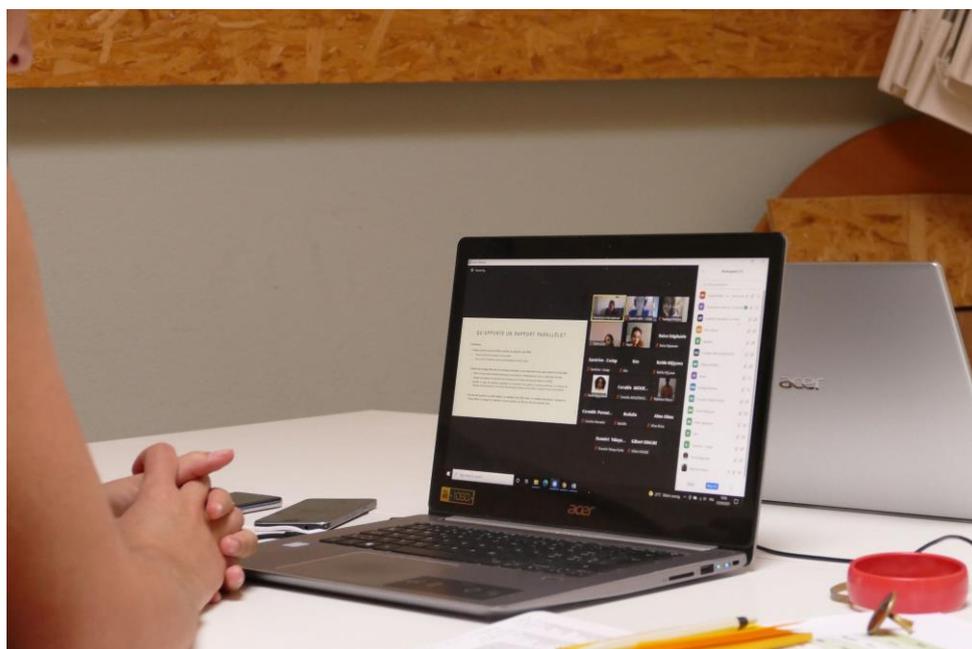
Les 13 expert-e-x-s qui ont participé à cette édition venaient de différents organismes tels que FIAN Suisse, Sleep-in, M.E.T.I.S, Fri-Son, APRES - le réseau de l'économie sociale et solidaire, Évaluations cliniques sans frontières, Observatoire de la diversité et des droits culturels, LAGO, ParMi ou encore le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme.



## E-CODAP

En 2021, notre volet de formation E-Codap a vécu plusieurs transformations majeures. Il faut tout d'abord noter le changement de support informatique avec le passage des modules E-Codap sur la plateforme *Moodle*. De par sa clarté et sa facilité d'utilisation, la plateforme *Moodle* s'est présentée comme une meilleure alternative à l'ancien *Forum des droits humains*. Afin d'accompagner les ancien·ne·x·s et nouveaux·elle·x·s utilisateur·rice·x·s dans cette transition, nous avons proposé un accompagnement pédagogique par le biais d'un guide détaillé destiné aux étudiant·e·x·s et aux bénévoles formateur·rice·x·s utilisant la plateforme.

En 2021, deux sessions de formation E-Codap ont eu lieu. La première s'est réalisée de fin mai à fin juin, et se présente comme une part importante du processus de sélection de la formation CAPI. En effet, afin de s'assurer que les candidat·e·s aux Cod'Actions présentent une base de connaissances communes et sont réellement motivé·e·s à participer à la formation, le E-Codap constitue une condition *sine qua non* de leur sélection à la formation. Pour la première fois, une session E-Codap a également été proposée hors Cod'Action. Cette seconde session a eu lieu de mi-décembre 2021 à mi-janvier 2022 et a suscité un grand intérêt auprès des jeunes de différentes régions (Suisse, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest). Toutefois, il faut noter qu'un accompagnement similaire à celui offert en amont des Cod'actions est nécessaire afin de s'assurer que toutes les personnes inscrites réalisent l'entièreté des 6 modules de formation.



Quelques chiffres clés :

- **279** jeunes inscrit·e·x·s aux modules
- **109** jeunes ont pris part aux 6 modules de formation en ligne
- **2** nouveaux guides pédagogiques ont été créés
- Passage du E-Codap sur la plateforme Moodle

E-Codap

*« Cette formation [Cod'Action plaidoyer international] m'a fait gagner à tous les niveaux (connaissances, carnets d'adresses...). Au-delà des outils acquis et des apports théoriques, cette formation a été pour moi une véritable révélation en matière de gestion des projets. En effet, moi qui n'avais que peu de notions en la matière, j'ai pu profiter des capsules vidéos [E-Codap] mises à disposition avant le CAPI. Elles étaient d'un apport considérable. Elles m'ont permis d'être prédisposé à la formation. »*



Gilbert KINGBE, Bénin  
Participant au CAPI 2021

# COD' ACTIONS

Le Codap, en partenariat avec le CIFDHA, a réalisé ses deux formations phares : le Cod'Action plaidoyer international (CAPI) du 26 août au 5 septembre à Genève et le Cod'Action Gestion de projets (connu comme les Universités d'Été des Droits Humains) du 23 au 30 octobre à Ouagadougou. La poursuite de la crise sanitaire nous a contraint à tenir le CAPI à nouveau en ligne. Les deux formations ont porté sur les droits économiques, sociaux et culturels et ont été des espaces d'apprentissage entre pairs afin de mener des actions pertinentes répondant à certaines problématiques dans les pays respectifs de chaque participant·e·x.



Quelques chiffres clés :

- **38** jeunes défenseur·se·x·s des droits humains (22 femmes et 16 hommes) d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Guinée), d'Afrique du Nord (Algérie), d'Amérique du Nord (Etats-Unis) et d'Europe (Suisse) ont pris part aux Cod'Actions et ont renforcé leurs capacités en matière de droits humains et gestion de projets
- **27** intervenant·e·x·s spécialisé·e·x·s dans les droits humains
- **23** projets ont été développés lors de ces deux formations dont **2** ayant reçu un prix pour leur pertinence, cohérence et faisabilité
- **25** membres des équipes du Codap et du CIFDHA ont suivi la formation de formateur·rice·s à Genève et à Ouagadougou

Cod'Actions

## Cod'Action Plaidoyer International (CAPI)

Pour son édition 2021, la formation Cod'Action plaidoyer international (CAPI) a vécu quelques transformations et changements par rapport à l'édition précédente. Compte tenu de la situation sanitaire mondiale, l'équipe du Codap a dû à nouveau proposer une édition du CAPI en ligne. Fort de l'expérience acquise en 2020, plusieurs modifications et changements ont été apportés afin de garantir une formation plus aboutie et agréable pour les participant·e·x·s.

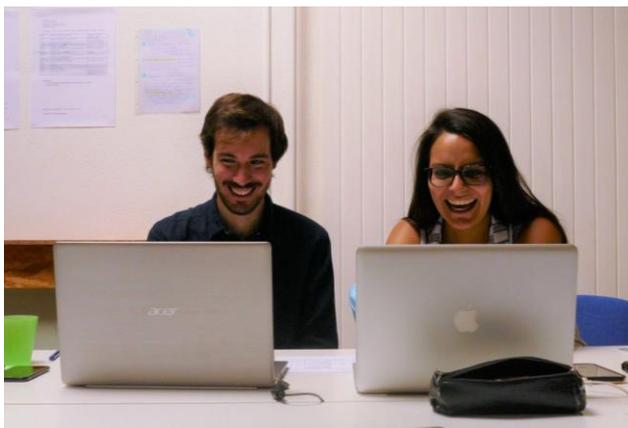
Premièrement, nous avons proposé une formation plus longue, de onze jours, et plus aboutie, garantissant un cadre interactif et propice à l'apprentissage, ainsi qu'une possibilité de mise en réseau avec des expert·e·x·s de la Genève internationale, et de jeunes défenseur·se·x·s des droits humains. De plus, afin de favoriser la construction d'un réseau de jeunes militant·e·x·s, l'équipe du Codap a organisé plusieurs « rencontres pays » afin que les participant·e·x·s d'un même pays puissent se rencontrer et suivre ensemble les deux derniers jours de la formation.

Deuxièmement, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et ses conséquences négatives sur les droits humains (santé, travail, culture, etc.), le Codap a trouvé judicieux que les droits économiques, sociaux et culturels des jeunes soient la thématique de cette édition 2021. Les participant·e·x·s ont ainsi pu se familiariser avec le fonctionnement et le rôle du Comité DESC, en apprendre plus sur les stratégies d'actions autour de ces droits, ou encore débattre et échanger sur les enjeux qu'ils rencontrent dans leur contexte respectif autour de l'exercice de leurs DESC.

Finalement, le Codap a mis au concours un prix pour le projet le plus cohérent et pertinent de l'édition. Ce prix inclut un appui financier de 1'000 CHF afin d'initier la mise en place du projet, ainsi qu'une visite des membres du Codap et du CIFDHA d'ici à la fin de l'année 2021 visant à soutenir la personne lauréate dans la mise en œuvre de son projet, garantissant sa bonne implémentation et l'atteinte de ses objectifs. La sélection s'est menée devant un jury, constitué de quatre expert·e·x·s des droits humains, issu·e·x·s d'organisations suisses ou internationales. Celui-ci a récompensé M. Gbodja Stéphane Marys Amoussou, pour son projet « Une même école pour tous », visant à promouvoir l'éducation



inclusive au Bénin en faveur des personnes présentant un handicap visuel. De plus, afin de récompenser l'engagement d'autres jeunes participant·e·x·s durant la formation, deux prix symboliques ont également été octroyés : celui de l'originalité, et celui du pitch de projet le plus éloquent. Le prix de l'originalité a été attribué à Madame Rahile Mijiyawa pour son projet portant sur la lutte contre le "Revenge Porn", veillant à protéger les filles et femmes victimes de cette pratique au Togo, tandis que le prix de l'éloquence a été attribué à Madame Nadège Nitiéma, afin de récompenser le pitch de son projet "Femme en action pour un monde égalitaire", portant sur l'autonomisation économique des femmes au Burkina Faso.



Cette formation a accueilli 13 participant·e·x·s, 9 femmes et 4 hommes, provenant de 8 pays différents : Mali, Bénin, Algérie, Suisse, Burkina Faso, Etats-Unis, Niger et Togo. Accompagné·e·x·s par 11 membres de l'équipe du Codap et 16 intervenant·e·x·s expert·e·x·s de la Genève Internationale et/ou droits humains, les participant·e·x·s au CAPI

ont étudié le fonctionnement pratique des mécanismes régionaux et internationaux de promotion et de protection des droits humains et la gestion de projet et d'équipe. Des ateliers traitant spécifiquement des DESC ont été facilités par les intervenant·e·x·s expert·e·x·s. Ces dernier·ère·x·s ont pu accompagner les jeunes dans leur compréhension et appropriation des mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains. Par la suite, les participant·e·x·s ont pu appliquer ces mécanismes et outils dans le développement de leur projet personnel et de la thématique spécifique sur laquelle ils souhaitent se concentrer.

Globalement, les évaluations des participant·e·x·s se sont montrées particulièrement positives, et ont reconnu le grand travail mis en place par l'équipe du Codap. Sa structure a été jugée pertinente et son contenu

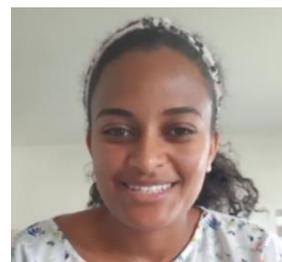


accessible et de qualité. Les participant·e·x·s ont particulièrement apprécié l'exercice de simulation de participation à un mécanisme de plaidoyer international. Réuni·e·x·s en petits groupes, la moitié des participant·e·x·s a pu expérimenter la participation à l'EPU, pendant que l'autre moitié s'est concentrée sur le Comité des Droits Économiques Sociaux et Culturels. Cet atelier s'est déroulé sur trois jours et s'est accompagné de la rédaction d'un mini-rapport alternatif d'ONG et d'un jeu de rôle de simulation de ces deux mécanismes. Les exercices de dynamique de groupe constituent les ateliers les plus appréciés par les jeunes militant·e·x·s, jouant un rôle essentiel dans la construction de la cohésion d'équipe. L'édition 2021 du CAPI a respecté voire dépassé les attentes de tou·te·x·s les participant·e·s, mais c'est sans surprise, la dimension digitale de la formation et les éventuels problèmes techniques/logistiques encourus qui figurent comme son point faible. En effet, alors que le format digital de la formation offre une bonne alternative compte tenu de la situation sanitaire mondiale, celui-ci ne peut remplacer les avantages apportés par un CAPI en présentiel.

*« J'ai eu l'immense privilège de participer à la formation CAPI 2021, qui m'a permis de me familiariser avec le domaine des Droits Humains et d'avoir une meilleure vision de ces derniers. Malgré le peu de connaissance que j'avais sur ces notions, j'ai pu participer aux différents cours et travaux de groupe de manière à l'aise grâce à la bienveillance et au soutien sans faille de l'équipe codapienne et des autres participants.*

*Malgré le fait que la formation se soit tenue à distance, j'ai été touchée par la cohésion et le lien émotionnel qui se sont créés tout au long de la formation entre les participants et l'équipe du Codap.*

*Un grand merci à l'équipe du Codap de m'avoir offert cette expérience incroyable et à tous les intervenants qui nous ont apporté énormément de connaissances et soutenu dans le développement de nos projets respectifs. »*



Rim Teklay, Suisse  
Participante au CAPI 2021

*« J'ai participé au CAPI 2021 en tant que membre de l'Association des Scolaires et Etudiants Handicapés du Bénin (ASEHB).*

*Le CAPI a été pour moi une occasion d'apprendre des jeunes comme moi et de redonner un nouveau souffle à mon engagement militant. En m'inscrivant le dernier jour réservé aux inscriptions, j'étais à mille lieues de croire que j'allais être retenu ; et quand j'ai été retenu, j'ai été agréablement surpris de l'accompagnement dont j'ai bénéficié surtout pour ce qui est de l'inclusivité des activités car faudrait-il le rappeler, je suis une personne handicapée visuelle.*

*Bien que le CAPI se soit déroulé en ligne, je dois reconnaître qu'il n'a pas enlevé grand-chose à la beauté de l'aventure. Je pense que cela est dû à la qualité de la modération et à la méthode utilisée par les différents communicateurs.*

*Félicitations au CODAP ! »*



Stéphane Marys Amoussou, Bénin  
Participant et lauréat du CAPI 2021

*« J'ai eu l'opportunité de prendre part à la formation CAPI 2021 en ligne en qualité d'adhérente d'Amnesty Internationale Algérie, Antenne de Béjaia, et, en même temps, co-fondatrice et Secrétaire Générale du bureau wilayale de l'Organisation Algérienne pour l'Environnement et la Citoyenneté (OAEC).*

*Mon expérience avec le CAPI était et est toujours très riche en terme cognitif, mais surtout humain. C'est grâce à cette formation que j'ai appris des notions basiques puis plus poussées au sujet du droit international, notamment les étapes et démarches de tout projet de plaidoyer ; les exercices de simulation et de cas réels m'ont permis d'acquérir les outils nécessaires pour exposer toute situation bafouant un ou plusieurs droits humains, et pour défendre ma thèse et mon projet de plaidoyer.*

*Cette formation de onze jours, aussi fatigante physiquement de par le volume de travail important, mais aussi avec toutes les difficultés et obstacles liés à la qualité du réseau internet, m'a motivé à me pencher davantage sur le cadre juridique de mon pays ; le fait d'acquérir un vocabulaire juridique me facilite l'accès et la lecture des textes de lois et de la constitution de mon pays. (...)*

*(...) Cette expérience notamment humaine m'a permis de découvrir des personnes formidables de différents pays avec qui j'ai eu l'honneur de tisser des liens d'amitié et de solidarité humaine, que ce soit avec mes camarades de formation avec qui je m'amuse en apprenant et en échangeant sur nos préoccupations humanitaires et sur nos idées et projets, l'équipe du Codap qui était très sympathique, qui nous a assisté durant toute la formation et qui continue à le faire. [...] La meilleure façon de clôturer mon témoignage est d'exprimer ma fierté d'avoir fait partie de la famille Codap, et de leur souhaiter pleines de réussites prochainement !»*

Hayet Sari Medjebar, Algérie  
Participante au CAPI 2021



## Cod'Action gestion de projets :

La formation Cod'Action Gestion de Projet a traité du thème suivant : “Les droits économiques, sociaux et culturels à l’heure de la Covid-19.” En effet, outre la crise sécuritaire que vivent certains pays en Afrique et particulièrement en Afrique de l’Ouest, la pandémie a aussi affecté la vie des jeunes dans les pays ouest africains. Les restrictions de mouvements, les fermetures des frontières et des marchés ne sont pas restées sans effet sur les droits sociaux, économiques et culturels des jeunes. La stabilité politique et sociale pouvant se voir affectée une fois la crise sanitaire terminée, un travail minutieux et cohérent est nécessaire afin d’asseoir cette stabilité tant recherchée. Il doit se faire selon une dimension holistique qui tienne compte de toutes les couches sociales afin que tous les besoins spécifiques puissent être pris en compte. A ce titre, les jeunes doivent être impliqués dans l’élaboration des politiques et programmes qui les concernent pour faire d’eux des acteurs incontournables.

En choisissant ce thème, le CIFDHA a apporté sa contribution à travers une formation participant à la fois au renforcement des capacités de la jeunesse afin de mieux saisir les enjeux socio-économiques liés à la situation actuelle, tout en clarifiant le rôle que la société civile peut jouer afin de répondre à cette situation exceptionnelle.

Ainsi ces jeunes défenseurs des droits humains ont pu réfléchir ensemble aux stratégies possibles afin de garantir une protection des droits économiques, sociaux et culturels, dans un contexte si particulier.



Lors de cette formation, les participant·e·x·s ont pu renforcer leurs connaissances et compétences en matière de droit international des droits humains et gestion de projet par rapport à la thématique traitée.

Accompagnée par une équipe de formateur·rice·x·s composée de membres de l'équipe du CIFDHA et du Codap, ainsi que d'expert·e·x·s des droits humains de la société civile burkinabè, les participant·e·x·s, regroupé·e·x·s par nationalité, ont construit progressivement leurs projets. Au total, dix projets ont été présentés devant un jury, chargé de déterminer le projet lauréat 2021. Le premier prix a été attribué à une équipe du Burkina Faso, pour leur projet dénommé « Teelgo » qui vise à contribuer à la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes filles mères par les métiers du digital dans la région Centre-Ouest du Burkina Faso. Trois prix symboliques ont également été octroyés : celui de la maîtrise des concepts, de l'innovation et de l'éloquence. L'équipe du Niger a été récompensée pour la maîtrise des concepts avec son projet visant à la réduction des cas d'abandons scolaires des jeunes filles dans le département de Téra. Le prix de l'éloquence est revenu à l'équipe de Côte d'Ivoire, pour leur brillante présentation de leur projet de réintégration scolaire des enfants en conflit avec la loi à Abidjan. C'est finalement la délégation togolaise qui a remporté le prix de l'innovation, avec leur projet visant à l'amélioration de la structuration du marché de l'emploi pour l'insertion professionnelle des jeunes.



Comme les éditions précédentes, cette formation a permis aux participant·e·x·s non-juristes de comprendre les grandes notions de droits humains et les mécanismes de protection des droits humains. Au-delà des droits humains, l'emphase sur le partage d'outils de gestion de projet a été particulièrement appréciée. L'évaluation générale témoigne de cet état de fait. La gestion de projet fait partie incontestablement des ateliers qui ont suscité beaucoup d'intérêt pour les participant·e·x·s. Cette session a aussi valorisé un brassage culturel qui est un levier pour l'intégration sous régionale. Cet aspect facilite de potentielles futures collaborations en vue de promouvoir et protéger les droits humains dans la sous-région.

Au vue du contexte sanitaire mondial et sécuritaire de la sous-région, la réalisation de cette formation a été l'un des plus grands défis de 2021 pour l'équipe du CIFDHA et du Codap. En ce sens, les deux associations sont particulièrement reconnaissantes du soutien de ces partenaires stratégiques et financiers ayant permis la réalisation de la formation Cod'Action gestion de projets malgré tout. La flexibilité des participant·e·x·s a également fortement contribué à la réalisation de cette formation. Nous les remercions chaleureusement à cet effet.

## SUIVI

Les 38 jeunes issu·e·x·s des deux formations Cod'Action sont encouragé·e·x·s et accompagné·e·x·s au développement et à la réalisation de leur projet en faveur des droits humains. Le Codap et le CIFDHA les ont accompagné·e·x·s et conseillé·e·x·s à distance une fois les formations achevées. Ceci permet d'une part, d'offrir un suivi individuel sur du plus long terme, et d'autre part, de partager des ressources et/ou contacts d'expert·e·x·s spécifiquement pour le projet en cours. Ainsi, le Codap et le CIFDHA s'assurent que le renforcement de connaissances et compétences a effectivement été réalisé et offrent un soutien supplémentaire garantissant que ces jeunes défenseur·se·x·s des droits humains soient reconnu·e·x·s comme des acteur·rice·x·s de changement contribuant à l'amélioration de sociétés plus justes et respectueuses des droits humains.

Les deux projets lauréats - un du Cod'Action plaidoyer international (CAPI), et un du Cod'Action gestion de projets - ont bénéficié de séminaires de travail intensifs avec le Codap et le CIFDHA visant à accompagner la première phase de lancement et d'implémentation des projets. Le processus de suivi des projets est explicité dans la suite de ce rapport.

L'année 2021 a rendu la réalisation de cette étape particulièrement difficile, tant pour le Codap et le CIFDHA, que pour les participant·e·x·s. En effet, les restrictions en matière de déplacement et de rassemblement ont quelque peu limité la concrétisation des projets sur le terrain. Quand cela a été possible, ces événements se sont tenus en ligne. Dans le cas contraire, certaines activités ont simplement été reportées. C'est aussi le soutien aux activités de plaidoyer qui n'a pas pu se concrétiser. En effet, la crise sanitaire continuant de frapper notre planète n'a pas permis de participer physiquement aux mécanismes de plaidoyer et de réaliser des visites auprès d'autorités régionales ou internationales afin de partager des préoccupations concernant la situation des droits humains dans divers contextes.

Quelques chiffres :

- **14** réunions avec les jeunes défenseur·se·x·s participant·e·x·s (non-lauréat·e·x·s) offrant un suivi à leur projet, la mise en réseau et/ou le partage de documentation d'autres structures pertinentes actives dans le domaine.
- **2** suivis intensifs des projets-lauréats
- **20** sessions de travail avec les lauréat·e·x·s

Suivi Codap

## Quelques exemples de projets

Protection des jeunes filles en situation de rue à Bamako contre les abus et violences sexuels | Zaara Cisse, Amnesty International, Mali

*Zaara a développé un projet visant à protéger les jeunes filles en situation de rue à Bamako contre toute forme de violences et d'abus sexuels. Pour ce faire, elle souhaite 1) prévenir les risques de violence et d'abus sexuels contre ces jeunes filles, 2) assurer leur prise en charge médicale, psychosociale ainsi que leur assistance juridique 3) sensibiliser les acteurs de la protection de l'enfant et les autorités afin de renforcer la lutte contre l'exploitation des jeunes filles en situation de rue.*

*Le projet est porté conjointement par le réseau jeunes d'Amnesty International Mali et Samusocial Mali. La crise sanitaire et le manque de financement n'ont pas encore permis à Zaara de lancer l'implémentation de son projet. De plus, afin d'intégrer son projet aux actions de plaidoyer réalisées par d'autres organisations de la société civile malienne, elle travaille à l'établissement de nouveaux partenariats.*

Informers les décideur·se·s politiques et les membres de la société civile des recommandations issues de l'examen du quatrième rapport périodique du Bénin par le Comité DESC | Gilbert Vetinkpon Kingbe, Changement Social Bénin (CSB), Bénin

*Par son projet, Gilbert Vetinkpon cherche à vulgariser les recommandations issues du quatrième rapport périodique du Bénin par le Comité DESC afin d'en informer les décideur·se·x·s politiques et membres de la société civile béninoise. Son projet revêt deux dimensions : d'une part, il souhaite présenter les recommandations du comité DESC aux acteur·rice·x·s politiques et judiciaires, ainsi qu'aux journalistes, organisations de la société civile et membres des communautés locales et autochtones. D'autre part, son projet vise à renforcer les capacités des acteur·rice·x·s susmentionné.e.s sur les outils permettant d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations d'ici à fin 2021.*

*Gilbert Vetinkpon a pu compter sur le soutien de CSB qui a inscrit ce projet dans leur programme d'activités. Un premier travail de vulgarisation des recommandations du Comité DESC a été réalisé par Gilbert Vetinkpon fin 2021, lors d'une semaine de sensibilisation et de vulgarisation aux droits humains, organisée par CSB.*

Lutte contre le *Revenge Porn* sur les filles et jeunes femmes au Togo | Mouvement Girl's Motion, Togo

*Au Togo, près de trois femmes sur dix ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans, et environ une femme sur dix a déclaré avoir subi des actes de violence sexuelle à n'importe quel moment de leur vie<sup>1</sup>. Le développement des outils numériques et l'utilisation croissante des réseaux sociaux a malheureusement permis l'apparition d'une nouvelle pratique appelée *Revenge Porn*. Celle-ci fait référence à la publication et diffusion d'images érotiques ou pornographiques sans le consentement d'une des personnes concernées dans le but de lui porter atteinte.*

*C'est dans ce contexte que Rahile souhaite lutter contre ce phénomène touchant particulièrement les filles et jeunes femmes. Son projet vise à réduire de moitié les cas de *Revenge Porn* à travers une mobilisation publique et sensibilisation sur les causes et les conséquences sociales et juridiques de ce phénomène. Rahile souhaite aussi faciliter l'accès aux services de dénonciation et de prise en charge psychologique et juridique des filles et jeunes femmes victimes de violence en ligne.*

*À la suite du CAPI, Rahile a pu approfondir le développement de son projet, en travaillant notamment sur son implémentation technique. En échangeant avec les associations de son réseau, elle a pu préparer le lancement d'une campagne digitale de sensibilisation de son projet.*

---

<sup>1</sup> Source : [Enquête EDST III \(2013-14\)](#)

## Projet-lauréat #1 | Une même école pour tous

Au Bénin, les personnes en situation de handicap sont peu scolarisées, ou lorsqu'elles le sont, elles bénéficient d'une éducation spécialisée ne leur permettant pas une réelle inclusion au sein de la société. Les personnes en situation de handicap visuel représentent 37,4%<sup>2</sup> des personnes en situation de handicap au Bénin, et sont particulièrement touchées par l'analphabétisation<sup>3</sup>. Ainsi, elles se retrouvent dépourvues d'accès à l'éducation, et éprouvent de grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail et à gagner en indépendance.

Plusieurs facteurs socio-économiques renforcent cet état de fait : il existe uniquement deux centres de formations publiques accueillant des enfants et jeunes en situation de handicap visuel, et ceux-ci sont parfois éloignés du domicile familial, entraînant des coûts additionnels de déplacement et de logement. Il faut aussi noter l'existence de certains construits sociaux présentant les personnes en situation de handicap comme dépendantes, et incapables de poursuivre un cursus scolaire régulier. Le projet porté par M. Amoussou et l'Association des Scolaires et Etudiants Handicapés du Bénin (ASEHB) vise à permettre aux enfants handicapés visuels de Cotonou et Parakou d'avoir accès à une éducation inclusive en fréquentant le cursus primaire régulier. Pour ce faire, le projet veut 1) outiller les personnes handicapées afin qu'elles puissent réclamer la jouissance de leur droit à travers l'insertion dans le programme de l'éducation nationale de contenu sur la thématique de l'éducation inclusive, 2) évaluer le système de l'éducation spécialisée et produire un guide d'accompagnement pédagogique des personnes handicapées visuelles, 3) convaincre les acteur-ric-e-x-s politiques de la nécessité de ratifier le traité de Marrakech visant à faciliter l'accès et personnes non- et mal-voyantes aux oeuvres publiées.



<sup>2</sup> M. Séverin. (2018). [Country report: Benin](#). African Disability Rights Yearbook, 141-16 :

<sup>3</sup> République du Bénin (2012-3). [Politique nationale de protection et d'intégration des personnes handicapées](#).

Malgré la situation pandémique défavorable, il a été possible d'accompagner le développement du projet de manière régulière et d'offrir un suivi de qualité. Ainsi, du 15 au 22 novembre 2021, une délégation du Codap et du CIFDHA a pu se rendre au Bénin afin d'accompagner M. Amoussou et le nouveau Bureau de l'ASEHB dans le développement du projet. Une part importante du suivi s'est déclinée autour du renforcement des compétences de l'équipe de travail en matière de conception, planification et gestion de projet. De nombreux efforts ont aussi été déployés afin d'améliorer la visibilité du projet et de l'association, et de lui permettre de s'insérer dans le réseau associatif et institutionnel béninois : ainsi, cinq rencontres officielles ont eu lieu avec des dirigeants d'associations et d'institutions publiques afin de présenter le projet et de proposer d'aligner leurs actions de plaidoyer international pour la reconnaissance du droit à l'éducation des personnes en situation de handicap au Bénin.

Le lauréat du CAPI a donc su capitaliser sur ce prix afin d'outiller son équipe de travail, de visibiliser son projet auprès de partenaires essentiels et de mettre la thématique de l'éducation inclusive à l'agenda des actions de plaidoyer de la société civile béninoise.

## Projet-lauréat #2 | Teelgo

Au Burkina Faso, être jeune fille-mère est une situation particulièrement difficile, dans un contexte marqué par des pesanteurs sociales, et où fréquemment l'auteur de la grossesse ne la reconnaît pas. Malheureusement, au cours de l'année 2020-2021, plus de 1025<sup>4</sup> cas de grossesses ont été déclarés en milieu scolaire dans la seule région du centre ouest du Burkina Faso. La société burkinabè, réfractaire au phénomène de grossesses contractées en dehors du cadre du mariage, condamne ces jeunes filles par le bannissement de la famille et l'exclusion sociale.

Les jeunes filles mères les plus chanceuses sont recueillies dans les centres de l'action sociale, tandis que les autres sont abandonnées à elles-mêmes. Celles-ci sont alors obligées de se battre pour survivre. Malheureusement, le manque de qualification les oblige à abandonner très vite l'école. Elles rencontrent de sérieuses difficultés pour s'insérer professionnellement et se retrouvent donc dans des situations de précarité financières extrêmes, exacerbant la violation de leurs droits déjà en mal, dont plus particulièrement leurs droits économiques, sociaux et culturels.

---

<sup>4</sup> Source : NetAfrique le 16 Mai 2021

Par ailleurs, les métiers du digital prennent de plus en plus d'ampleur, et d'autant plus depuis l'avènement de la COVID 19. Ce secteur est une aubaine pour les jeunes filles-mères, s'il est exploité de façon efficiente.

Le projet « TEELGO pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes filles-mères dans les métiers du digital » est donc une solution pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles-mères sous l'ère du numérique. En effet, il se propose d'offrir des formations qualifiantes aux métiers du digital à vingt-cinq jeunes filles-mères de la région du centre Ouest, puis à s'assurer de leur insertion socio-professionnelle. TEELGO a donc pour finalité de favoriser l'autonomisation financière de vingt-cinq jeunes filles-mères dans la région du centre Ouest.



Issue de quatre associations différentes, l'équipe lauréate est forte d'expertise et d'expérience sur les questions des droits humains, du digital, et de la gestion de projets. Ainsi, en un temps record, les lauréat-e-x-s ont pu initier la mise en place du projet.

Le mercredi 15 décembre 2021, l'équipe du projet TEELGO a organisé une conférence afin de lancer officiellement son projet. Plus spécifiquement, cet événement a permis de 1) faire l'état des lieux sur les statistiques concernant les

jeunes filles-mères en situation de précarité dans la région ; 2) susciter l'intérêt des structures oeuvrant dans le domaine afin d'obtenir une collaboration future pour la bonne mise en œuvre du projet; 3) assurer la visibilité du projet et obtenir le soutien des acteur-ric-e-x-s sur le terrain pour un meilleur impact. Cette conférence a été un succès puisqu'elle a permis de rassembler des acteur-ric-e-x-s clés sur les questions de réinsertion socioprofessionnelle, les questions de genre, et les métiers du digital. De nombreuses sessions de travail internes ont également permis de peaufiner le projet et de préciser sa portée. Ainsi, l'équipe TEELGO a pu aller à la rencontre de divers partenaires en amont et a posteriori de la conférence, afin de s'assurer de s'inscrire dans des dynamiques déjà existantes concernant les questions de réinsertion socioprofessionnelle des jeunes filles-mères dans cette région spécifique.

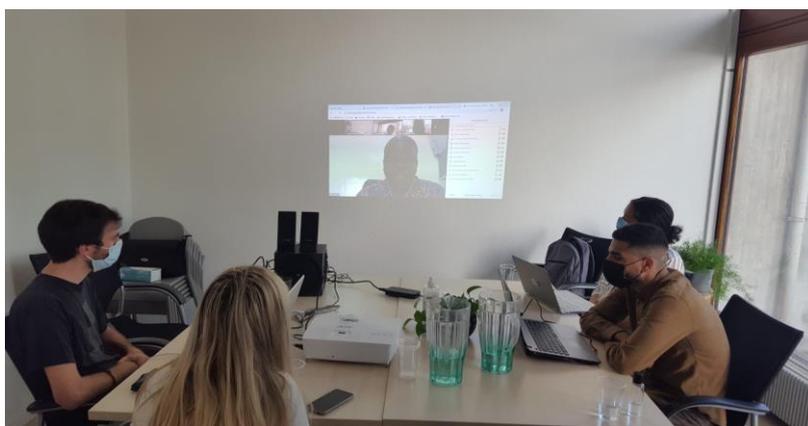
Les troubles politiques survenus au Burkina Faso en novembre 2021, puis au début 2022, ont ralenti la mise en place du projet, mais avec patience et ténacité, l'équipe est prête à mettre sur pied ce beau projet dans le courant de l'année 2022.

## SENSIBILISATION & RÉSEAU

Progressivement habitué-e-x-s à cette forme d'anormalité, les activités ont repris, qu'elles aient lieu en ligne, en présentiel, ou de façon hybride. Notre traditionnel partenariat avec le Festival du film et forum International sur les Droits Humains (FIFDH) n'a une fois de plus pas pu se tenir. Cependant, l'équipe du Codap a renforcé et développé de nouveaux partenariats ayant permis au Codap de se faire connaître et de traiter de thématiques importantes, telles que le rôle des jeunes, ou encore des préoccupations actuelles liées à la situation des droits humains.

Le Codap a pu reprendre sa place dans le débat autour des droits humains en organisant plusieurs espaces d'échanges et de discussion. Le Café des Libertés, notre désormais traditionnel café-débat, a pu être organisé à deux reprises durant l'année 2021. Le 31 août, un total de 50 personnes se sont connectées en ligne afin d'échanger sur la situation des droits des femmes en Suisse, en Côte d'Ivoire et au Togo. Le Codap a eu l'honneur de pouvoir compter sur la présence de trois experte-x-s des pays en question, ainsi que des participant-e-x-s au Cod'Action plaidoyer international. C'est ensuite le 3 décembre que nous nous sommes à nouveau réuni-e-x-s afin de débattre des opportunités et défis pour les jeunes d'aujourd'hui de s'éduquer aux droits humains. Ce second Café des Libertés s'est tenu dans le cadre de la célébration des 35 ans du Codap.

Parce que partager les bonnes pratiques à l'interne fait également partie du cœur de notre mission, une réunion entre bénévoles analystes des droits humains et des membres du réseau du Codap au Bénin, Togo et



Burkina Faso s'est tenue le 5 juillet. Les bénévoles analystes ont pu partager leur recherche quant à la situation des droits humains dans les pays en question, tandis que des jeunes actifs au sein d'Amnesty International Bénin, Changement Social Bénin, du Centre de Documentation et de Formation aux Droits Humains (Togo) et du Centre d'Information et de Formation aux Droits Humains en Afrique (Burkina Faso) ont pu fournir des retours constructifs sur leur vécu et engagement quotidien.



Désormais devenu un rendez-vous annuel, nous nous sommes transformé-e-x-s en guides touristiques samedi 1er mai afin de partager l’historique des droits des travailleur-se-x-s à Genève. Cette activité s’est réalisée dans le cadre des Samedis du Vélo, en collaboration avec ProVélo.

Step Into Action, événement rassembleur d’idées et de partage d’expérience pour inspirer les jeunes à s’engager et agir, s’est tenu sous un format hybride la semaine du 11 octobre. Le Codap et de nombreuses autres organisations y ont pris part, en y animant un stand à l’école de commerce Nicolas-Bouvier et en y participant via une plateforme en ligne le jeudi 14 octobre.

Puis, nous avons également eu l’opportunité de participer le 21 octobre au café-débat des bonnes pratiques, organisés par la Fédération Genevoise de Coopération et APRES, le réseau de l’économie sociale et solidaire. La discussion a porté sur la question de la [sensibilisation et de la mobilisation des jeunes](#) autour des thématiques liées au développement durable.

C’est ensuite vers l’Université de Genève que nous nous sommes dirigé-e-x-s le jeudi 25 novembre. “L’intervention dans l’éducation et la formation aux droits humains” a été le sujet de notre atelier auprès des étudiant-e-x-s en Master en Science de l’éducation sur l’analyse et l’intervention dans les systèmes éducatifs.

Finalement, les bénévoles du Codap se sont retrouvé-e-x-s sur les ondes de RadioCité Genève dans le cadre d’une [semaine dédiée aux volontaires et bénévoles](#) afin de célébrer la journée internationale des volontaires du 5 décembre.

Quelques chiffres clés :

- Plus de **290** jeunes directement touché-e-x-s
- La consultation de nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) a **triplé**.
- Jusqu’à **10’000** personnes ont été sensibilisées aux questions de jeunesse et droits humains

## VIE DU CODAP

Les dynamiques de la vie associative sont cycliques. Alors que l'année 2020 nous avait permis de faire un état des lieux de la direction du Codap à l'interne et de sa manière d'opérer à l'extérieur, l'année 2021 nous a donné l'opportunité de stabiliser ces acquis et de commencer l'implémentation de la stratégie 2021-2023, validée lors de notre Assemblée Générale du 22 mars 2021. Ainsi, la poursuite de la double approche du Codap a été adoptée. Elle consiste en deux axes principaux :

- Les jeunes en tant qu'acteur-riche-x-s : Ici, le Codap a pour rôle de renforcer les capacités des jeunes et les soutenir dans leur engagement et action dans le domaine des droits humains.
- L'environnement des jeunes : Ici, le Codap crée un environnement propice à l'engagement et à l'action des jeunes dans le domaine des droits humains.

L'implémentation du Parcours Codap permet de remplir l'objectif porté par le premier axe. C'est le travail sur la seconde approche, l'environnement des jeunes, qui mérite davantage l'attention de l'équipe du Codap. A cet effet, un accent particulier est mis sur le soutien aux activités de plaidoyer au niveau régional et/ou international, le travail de renouvellement avec des partenaires passés, ainsi que la création de nouveaux liens, tant à Genève, que dans d'autres cantons romands, ainsi qu'en Europe plus généralement. Finalement, c'est également un travail d'inscription dans les mouvements sociaux actuels portés par les jeunes que le Codap doit réaliser, afin de s'assurer de rester pertinent pour les jeunes d'aujourd'hui.

En plus de toutes les activités décrites ci-dessus, voici un état des lieux de la situation du Codap, une année après avoir débuté l'implémentation de sa nouvelle stratégie.

## RECONNAISSANCE ET LÉGITIMITÉ DU CODAP DANS LE RÉSEAU

### ❖ *Le réseau national*

L'année 2021 a été l'opportunité pour le Codap de se réinsérer dans le tissu associatif genevois, suisse et de droits humains, à travers diverses faitières. Deux collaborations ont notamment pu se réaliser avec APRES, le Réseau de l'économie sociale et solidaire. Le Codap est également de retour au sein des comités de deux faitières - Sophie Helle, Secrétaire générale du Codap a rejoint le comité du Groupe de Liaison genevois des Associations de Jeunesse (Glaj-ge), et du Réseau d'information de Genève sur les activités relatives aux droits et aux libertés (REGARD).



### ❖ *Le réseau international*

Au niveau international, le Codap a profité de l'activité de soutien au projet-lauréat au Bénin pour visiter des associations partenaires de longue date : Changement Social Bénin, et Amnesty International Bénin. Ces visites ont



démonstré les résultats atteints sur le moyen terme en matière de renforcement de capacités des jeunes : aujourd'hui, ce sont les ancien·ne·x·s participant·e·x·s au formation du Parcours Codap qui sont à la tête d'équipe, de projet, ou encore de structures de la société civile. Et ceci commence à s'observer dans plusieurs pays de la sous-région. Alors que les liens du Codap sont forts avec la société civile dans cette partie du monde, l'association déploie des efforts importants pour renouer avec d'autres régions, notamment l'Afrique du Nord, l'Europe et l'Amérique du Nord. Le travail de construction et d'entretien du réseau est

toujours en cours et l'équipe espère que des résultats pourront commencer à se faire sentir courant 2022-2023.

## RECONNAISSANCE ET LÉGITIMITÉ DU CODAP AUPRÈS DES JEUNES

Après 5 ans de processus d'évaluation de l'association, il en est conclu que la mission du Codap et son offre d'activités sont pertinentes pour les jeunes d'aujourd'hui d'ici et d'ailleurs. Le succès des *Cod'Actions* en est la démonstration. Cependant, l'équipe a noté une difficulté à toucher le public jeune basé en Suisse et en Europe. Afin de pallier cette situation, l'équipe du Codap a procédé à un travail de réflexion et de refonte de ses stratégies de communication, aussi bien au niveau visuel que discursif. En effet, l'utilisation de termes conceptuels relatifs aux droits humains peut paraître élitiste et abstrait ; il est donc important d'ancrer notre communication dans les préoccupations sociales, environnementales ou encore politiques des jeunes afin de transparaître la plus-value offerte par le Codap.

Le processus de redéfinition de notre identité visuelle touche à sa fin. Entamée en 2018, l'équipe est fière d'annoncer que tout ce travail sera finalisé durant le premier semestre 2022. Du point de vue dialectique, c'est un travail plus transversal qui sera mené à travers un groupe de réflexion, qui assurera la communication et la promotion des activités ayant lieu en 2022.

## MÉTHODOLOGIE ET CONTENU DES FORMATIONS CODAP

L'équipe du Codap a également envisagé de reprendre le travail de standardisation et/ou labellisation de notre offre de formation. En décembre 2021, accompagnée d'une consultante, l'équipe a effectué un examen de la pertinence de recourir au label EduQua afin d'attester notre offre de formation. Les résultats et la suite de ce travail se poursuivront courant 2022.

## RÉFLEXIONS INTERNES AU CODAP

C'est avec un plein d'énergie et de motivation que l'année 2021 a commencé. La situation financière a pu davantage se stabiliser, grâce à la poursuite de partenariats financiers et l'obtention de fonds privés, permettant l'arrivée d'une deuxième personne employée fixe à la permanence du Codap : Corentin Pannatier, chargé de formation. Un partenariat a été également officiellement mis en place avec l'Hospice général, afin de pouvoir accueillir une personne à 50% dans le cadre d'un contrat AdR (activité de réinsertion). Zakaria Mahamat Rama

a rejoint l'équipe de février à juillet, avant de rejoindre le programme Horizon Académique de l'Université de Genève.

De plus, le Codap a pu compter sur l'engagement de nombreuses nouvelles personnes bénévoles : en 2021, le Codap a reçu plus de 22 nouveaux membres dans son équipe. Organisée en groupes de travail thématique, l'équipe a travaillé dur tout au long de l'année et chacun·e·x a donné très généreusement de son temps. Il est à noter que le comité a entrepris un travail important afin de clarifier les procédures à l'interne et ceci, afin d'éviter de réinventer les pratiques du Codap à chaque arrivée de nouvelles personnes. On notera notamment la rédaction et finalisation d'une politique anti-harcèlement, que désormais, toute personne engagée au Codap s'engage à respecter, ainsi qu'un guide sur l'écriture inclusive. De nombreux autres guides et marches à suivre sont en cours et devraient voir le jour courant 2022-2023. Sans cet engagement sans faille de l'équipe bénévole, toutes les activités et initiatives mises en place au cours de l'année n'auraient pu avoir lieu - Un grand merci chaleureux à toutes les personnes bénévoles !

Il a cependant été difficile de cultiver ce plein d'enthousiasme au rythme de réunions en ligne. En effet, la crise sanitaire et la nouvelle culture du home-working et des réunions en ligne n'a pas permis de créer une réelle cohésion au sein de l'équipe. L'année 2021 se conclut donc avec de magnifiques engagements tout au long de l'année, mais un groupe encore peu soudé. Heureusement, la célébration des 35 ans du Codap, le vendredi 3 décembre, a permis de clore l'année de façon festive en rassemblant de nombreuses générations codapiennes et de partager de façon conviviale.

Notre équipe en 2021 :

- **31** bénévoles, âgé·e·x·s de 20 à 34 ans
- **25** femmes, **6** hommes

Quelques chiffres :

- **6** groupes de travail
- **3** jours de formation de formateur·rice·x·s
- **43** réunions de coordination des 6 groupes de travail
- **24** réunions de gouvernance

# Rapport financier 2021

## CCCG SA

MEMBRE DE FIDUCIAIRE | SUISSE - SECTION DE GENEVE

### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION CODAP, GENEVE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres, et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts, incombe aux membres du comité de l'association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC 21 et lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 23 mars 2022

CCCG SA



Laure Cuérel  
Experte-réviseur agréée



José Pinheiro  
Expert-réviseur agréé

Annexes: Comptes annuels

Place Saint-Gervais 1  
Case postale 5349

1201 Genève  
1211 Genève 11

Téléphone (+41 22) 310 53 60

Téléfax (+41 22) 310 49 62

## ASSOCIATION CODAP

### BILAN

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2021

Avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent

<b>ACTIFS</b>		<b>2021</b>		<b>2020</b>	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>99 942,71</b>	<b>99,4%</b>	<b>77 531,99</b>	<b>89,2%</b>
Caisses		1 380,80	1,4%	2 976,95	3,4%
BCGE		65 399,66	65,0%	41 060,34	47,2%
BCGE épargne		30 004,40	29,8%	30 001,55	34,5%
Compte Paypal		317,95	0,3%	317,95	0,4%
<b>Disponible</b>		<b>97 102,81</b>	<b>0,97</b>	<b>74 356,79</b>	<b>0,86</b>
Actifs de régularisation	note 3.1	2 839,90	2,8%	3 175,20	3,7%
<b>Réalisable</b>		<b>2 839,90</b>	<b>2,8%</b>	<b>3 175,20</b>	<b>3,7%</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>640,00</b>	<b>0,6%</b>	<b>9 402,30</b>	<b>10,8%</b>
Garantie loyer	note 3.2	-	0,0%	9 002,30	10,4%
Garantie SIG		200,00	0,2%	200,00	0,2%
Cautions		440,00	0,4%	200,00	0,2%
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>100 582,71</b>	<b>100,0%</b>	<b>86 934,29</b>	<b>100,0%</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>2021</b>		<b>2020</b>	
<b>CAPITAUX ETRANGERS CT TERME</b>		<b>67 068,71</b>	<b>66,7%</b>	<b>35 234,29</b>	<b>40,5%</b>
Dettes relatives aux salaires et charges sociales	note 3.3	7 152,45	7,1%	24 063,45	27,7%
Passifs de régularisations	note 3.4	59 916,26	59,6%	5 670,84	6,5%
Provision pour la prospérité durable	annexe 4.2	-	0,0%	5 500,00	6,3%
<b>CAPITAUX ETRANGERS LG TERME</b>		<b>-</b>	<b>0,0%</b>	<b>2 811,00</b>	<b>3,2%</b>
Cautions sous-locataires		-	0,0%	2 811,00	3,2%
<b>FONDS AFFECTES</b>		<b>-</b>	<b>0,0%</b>	<b>15 375,00</b>	<b>17,7%</b>
Fonds affectés	note 3.5	-	0,0%	15 375,00	17,7%
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>33 514,00</b>	<b>33,3%</b>	<b>33 514,00</b>	<b>38,6%</b>
Résultats reportés		3 514,00	3,5%	3 501,79	4,0%
Bénéfice (+) / Perte (-)		-	0,0%	12,21	0,0%
Réserve salaires	annexe 4.3.1	30 000,00	29,8%	30 000,00	34,5%
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>100 582,71</b>	<b>100,0%</b>	<b>86 934,29</b>	<b>96,8%</b>

CODAP  
Rue Rothschild 22  
1202 Genève

## ASSOCIATION CODAP

## COMPTE DE RESULTAT

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2021

Avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent

	BUDGET 2021		REALISE 2021		REALISE 2020	
Etat Genève DP SSI	70 000,00	32,0%	70 000,00	27,7%	58 200,00	20,8%
Etat Genève DIP	2 500,00	1,1%	1 500,00	0,6%	2 000,00	0,7%
<b>Subventions canton Genève</b>	<b>72 500,00</b>	<b>33,2%</b>	<b>71 500,00</b>	<b>28,3%</b>	<b>60 200,00</b>	<b>21,5%</b>
Ville Genève DCSS	10 000,00	4,6%	10 000,00	4,0%	10 000,00	3,6%
<b>Subventions Ville Genève</b>	<b>10 000,00</b>	<b>4,6%</b>	<b>10 000,00</b>	<b>4,0%</b>	<b>10 000,00</b>	<b>3,6%</b>
<b>Subventions autres communes</b>	<b>15 400,00</b>	<b>7,0%</b>	<b>15 400,00</b>	<b>6,1%</b>	<b>15 000,00</b>	<b>5,3%</b>
Don fondation privée genevoise	10 000,00	4,6%	10 000,00	4,0%	-	0,0%
<b>Subventions et dons divers</b>	<b>10 000,00</b>	<b>4,6%</b>	<b>10 000,00</b>	<b>4,0%</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>
OFAS - Formation et perfectionnement (art.7 LEEJ)	3 800,00	1,7%	3 800,00	1,5%	2 660,00	0,9%
OFAS - Gestion et activités régulières (art.9 LEEJ)	28 000,00	12,8%	52 433,44	20,8%	63 149,00	22,5%
<b>Subventions fédérales</b>	<b>31 800,00</b>	<b>14,5%</b>	<b>56 233,44</b>	<b>22,3%</b>	<b>65 809,00</b>	<b>23,5%</b>
Amnesty international	6 000,00	2,7%	6 000,00	2,4%	674,74	0,2%
Hospice Général	-	0,0%	1 800,00	0,7%	-	0,0%
CIFDHA	-	0,0%	4 753,95	1,9%	62 728,95	22,4%
<b>Contributions pour activités</b>	<b>6 000,00</b>	<b>2,7%</b>	<b>12 553,95</b>	<b>5,0%</b>	<b>63 403,69</b>	<b>22,6%</b>
Produits divers	4 500,00	2,1%	2 063,70	0,8%	2 363,91	0,8%
Cotisations et abonnements	1 000,00	0,5%	1 300,00	0,5%	1 000,00	0,4%
Dons	1 228,00	0,6%	1 550,28	0,6%	939,00	0,3%
Inscriptions formations	300,00	0,1%	640,55	0,3%	267,64	0,1%
<b>Contributions propres</b>	<b>7 028,00</b>	<b>3,2%</b>	<b>5 554,53</b>	<b>2,2%</b>	<b>4 570,55</b>	<b>1,6%</b>
Dissolution provisions	5 500,00	2,5%	5 500,00	2,2%	-	0,0%
<b>Valorisation travail bénévole</b>	<b>60 400,00</b>	<b>27,6%</b>	<b>65 725,00</b>	<b>26,0%</b>	<b>61 400,00</b>	<b>21,9%</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>218 628,00</b>	<b>100,0%</b>	<b>252 466,92</b>	<b>100,0%</b>	<b>280 383,24</b>	<b>100,0%</b>
Hébergements, infrastructure et alimentation	11 954,00	5,5%	18 014,04	7,1%	40 796,17	14,6%
Transports, visas et assurances	23 200,00	10,6%	9 846,91	3,9%	19 713,77	7,0%
Documentation et matériel de formation	250,00	0,1%	2 786,76	1,1%	3 785,40	1,4%
Formation de formateurs	-	0,0%	2 660,57	1,1%	-	0,0%
Communication et promotion	-	0,0%	1 664,89	0,7%	3 871,50	1,4%
Préparation + suivi	-	0,0%	-	0,0%	55,85	0,0%
Santé, sécurité et pharmacie	1 500,00	0,7%	110,95	0,0%	879,69	0,3%
Honoraires et défrailements intervenants	1 900,00	0,9%	2 488,91	1,0%	7 421,00	2,6%
Frais administratifs partenaires terrain	6 500,00	3,0%	10 024,00	4,0%	6 500,00	2,3%
Salaires partenaires terrain	-	0,0%	3 600,00	1,4%	-	0,0%
Projets lauréats	-	0,0%	2 020,30	0,8%	-	0,0%
Frais divers et imprévus	1 300,00	0,6%	409,00	0,2%	499,89	0,2%
Frais de gestion de projets	-	0,0%	176,00	0,1%	-	0,0%
<b>Charges liées aux activités</b>	<b>46 604,00</b>	<b>21,3%</b>	<b>53 802,33</b>	<b>21,3%</b>	<b>83 523,27</b>	<b>29,8%</b>
Salaires bruts	75 501,00	34,5%	94 042,10	37,2%	71 222,45	25,4%
Charges sociales	9 741,00	4,5%	11 057,90	4,4%	9 434,65	3,4%
Autres charges personnel	-	0,0%	114,40	0,0%	158,40	0,1%
<b>Charges de personnel</b>	<b>85 242,00</b>	<b>39,0%</b>	<b>105 214,40</b>	<b>41,7%</b>	<b>80 815,50</b>	<b>28,8%</b>
Frais de locaux	8 400,00	3,8%	7 780,00	3,1%	10 183,45	3,6%
Frais de bureau, résultat financier et impôts	19 330,00	8,8%	14 525,46	5,8%	20 078,00	7,2%
Frais de promotion et associatifs	2 700,00	1,2%	4 419,73	1,8%	2 495,81	0,9%
Provisions et réserves	-	0,0%	-	0,0%	5 500,00	2,0%
<b>Valorisation travail bénévole</b>	<b>61 400,00</b>	<b>28,1%</b>	<b>66 725,00</b>	<b>26,4%</b>	<b>62 400,00</b>	<b>22,3%</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>223 676,00</b>	<b>102,3%</b>	<b>252 466,92</b>	<b>100,0%</b>	<b>264 996,03</b>	<b>94,5%</b>
Variation des fonds affectés	-	0,0%	-	0,0%	15 375,00	5,5%
<b>Bénéfice (+) / Perte (-)</b>	<b>- 5 048,00</b>	<b>-2,3%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0%</b>	<b>12,21</b>	<b>0,0%</b>



Pour conclure ce rapport, nous souhaitons remercier tous les individus et structures ayant accompagné le Codap dans la réalisation de ses activités durant cette année 2021. Du point de vue des partenariats financiers, nous remercions :

- ❖ L'Office Fédérale des Assurances Sociales
- ❖ Le Service de la Solidarité Internationale de l'Etat de Genève
- ❖ Le Fonds Jeunesse du Département de l'Instruction Publique de l'Etat de Genève
- ❖ Le Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité de la Ville de Genève
- ❖ La Commune de Plan-Les-Ouates
- ❖ Amnesty International Suisse
- ❖ Une Fondation privée genevoise
- ❖ La Faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Genève
- ❖ L'Association pour le Logement des Jeunes en Formation
- ❖ ProVélo
- ❖ Les dons et cotisations des membres et sympathisant·e·x·s du Codap

Nous souhaitons également remercier toutes les organisations avec lesquelles nous avons poursuivi ou mis en place un partenariat stratégique contribuant à la construction de sociétés plus justes et respectueuses des droits humains en offrant des espaces d'échanges et de formation aux jeunes engagé·e·x·s.